

propositions n'étaient pas tout à fait les mêmes que celles qu'il avait annoncées le 1<sup>er</sup> septembre.

Les députés d'en face me font vraiment pitié. Ils ont eu tout le temps voulu pour établir toutes les règles du jeu. Mais lorsqu'ils sont forcés d'agir, ils ne peuvent s'en tenir à leur position plus d'un mois ou deux. Je suppose qu'on va s'en prendre à présent à toute l'opposition du retard apporté à cette question et lui attribuer le rôle du père fouettard qui a volé Noël. On va s'en prendre à nous si nous siégeons ici à Noël au lieu d'être tranquillement en vacances.

Je tiens à rappeler à la Chambre que le bill a été déposé le 2 novembre. Le débat de deuxième lecture a débuté le 9 novembre, à 8 heures du soir. On avait alors consacré moins de deux heures de débat à la Chambre à cet important bill. Je ne trouve pas que 34 séances de comité représentaient un examen d'une longueur inusitée. Beaucoup plus de témoins auraient pu comparaître devant le comité pour raconter leurs problèmes, mais je pense que leur apport a été suffisant.

Nous ne pouvons nous attendre à mettre au rebut tout le travail accompli jusqu'ici. Le besoin d'austérité et de réforme se fait grandement sentir. Nous verrons ce qu'il adviendra des amendements que nous avons proposés. C'est alors que nous déciderons du sort à faire au bill lui-même. Il serait contraire à nos politiques d'appuyer la motion n° 1 et de renoncer par conséquent à tout le travail accompli jusqu'ici. C'est pourquoi nous n'appuierons pas la motion dont la Chambre est saisie.

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, on sent le besoin de se calmer un peu après avoir entendu le député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Il a le ton un peu leste. Je me suis réjoui d'entendre Votre Honneur le réprimander en lui disant qu'il devrait s'exprimer plus décemment. Le député a mal interprété à peu près tout ce que j'ai dit. Il a parlé d'escroqueries. Je n'ai jamais utilisé cette expression dans aucune de mes interventions. Il a également laissé entendre que les gens pensaient qu'il y avait beaucoup d'irrégularités. Ce n'est pas là-dessus que le rapport attirait l'attention, et le député devrait le savoir.

Pour en revenir à la motion elle-même, l'article 1 n'est que le corollaire de l'article 14. Il dispose qu'il incombe au ministre du Revenu national et ministre d'État chargé de la petite entreprise (M. Abbott) d'administrer les dispositions du bill portant sur le remboursement des prestations. En fait, c'est le corollaire de l'article 14. Nous n'avons pas besoin d'un discours-fleuve et grandiloquent du député de Nickel Belt là-dessus.

Le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) a parlé des allocations de maternité et a déclaré que nous ne pouvions pas présenter cette motion. Comme je l'ai dit au député en comité, je savais que ce n'était pas un amendement approprié. Je lui ai dit qu'il n'était pas possible de l'adopter à l'étape du comité mais que j'étais prêt à le présenter à l'étape du rapport étant entendu que la motion était irrecevable si elle ne recueillait pas le consentement unanime de la Chambre. Comme l'a fait remarquer monsieur l'Orateur tout à l'heure pour toutes ces raisons, nous entamerons ce débat demain. Mais je concède que la motion est irrecevable en vertu du Règlement.

● (1622)

J'ai promis à nos vis-à-vis et aux femmes auxquelles profiterait cet article que je présenterais une motion. Si nous obtenons le consentement unanime de la Chambre, l'article sera

effectivement adopté. Sinon, il ne le sera pas et les femmes seront privées de certains avantages. Je crois qu'il est plutôt injuste de prétendre que nous ne pouvions même pas apporter un amendement qui puisse être recevable. Le député sait fort bien que je me suis engagé à le faire à l'étape du comité.

Je suis quelque peu déçu de l'attitude du NPD. Je comprends très bien qu'il puisse exister des divergences d'opinions. Il est normal que des députés de l'opposition officielle, et à plus forte raison du NPD, ne partagent pas notre opinion. Nous pourrions en discuter franchement et adopter des amendements sérieux plutôt que de nous contenter d'écouter les propos verbeux et grandiloquents du député de Nickel Belt, car il est manifeste que certains aspects du projet de loi pourraient être améliorés. Je ne puis que souhaiter que nous nous efforcions tous ensemble d'améliorer le projet de loi.

En proposant pêle-mêle quelque 25 amendements, le NPD nous enlève tout chance d'y parvenir, et il prouve qu'il ne souhaite pas vraiment un vrai débat sur ce projet de loi. Voilà pourquoi il n'est pas facile de répondre au député, surtout quand il nous sert une diatribe de 40 minutes simplement pour proposer un amendement à un article inoffensif prévoyant que le ministre du Revenu national et ministre d'État (petite entreprise) sera chargé de l'application d'un certain aspect de la loi. A mon sens, monsieur l'Orateur, cela prouve qu'on n'entend pas discuter honnêtement, et c'est pourquoi je demande le vote.

**M. Bob Rae (Broadview):** Monsieur l'Orateur, le fait que l'article 1<sup>er</sup> soit l'objet de l'amendement qui a été proposé m'incite à contester ce que le ministre vient tout juste de dire. Le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) a également laissé entendre que parce que nous avons participé très activement aux travaux du comité et que plusieurs députés de notre parti ont participé aux 34 ou 35 séances du comité, nous nous sommes conduits en quelque sorte d'une façon antiparlementaire. Nous avons également été accusés d'antiparlementarisme pour avoir débattu intégralement le contenu de ce projet de loi. Je conseillerais au ministre de lire, dans le compte rendu des délibérations du comité, les observations faites par divers députés de notre parti; il y trouvera des critiques fort sérieuses des principes qui sous-tendent le bill. J'ai certes formulé cette critique, tout comme le député de Nickel Belt (M. Rodriguez), le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Faour), le député de New Westminster (M. Leggatt) et le député de Timiskaming (M. Peters). Nous étions tous là pour défendre les intérêts non seulement de nos commettants, mais aussi de nombreux autres groupes qui avaient sollicité notre aide.

Beaucoup de groupes n'ont pu assister aux audiences. Le comité n'a pas entendu le plus gros syndicat industriel du pays sur ce bill. Il n'a pas entendu les opinions au sujet des programmes qui vont avoir des répercussions sur les dispositions concernant les prestations supplémentaires de chômage qui font partie des conventions collectives dans tout le pays. Je pense que le député de Nickel Belt a bien résumé la situation quand il a dit que, s'il s'agissait d'un bill de finances, tous les employeurs, les groupes d'employeurs ou les industries auraient harcelé les députés d'en face. Simplement parce qu'il s'agit des syndicats ouvriers et des travailleurs en cause, le gouvernement pense pouvoir les considérer en bloc et dire: «Nous avons entendu les travailleurs de l'automobile et nous savons donc, de toute façon ce que les syndicats vont dire et